

ABONNEMENTS

Un an... 30 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 8

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires;
A PARIS, chez DONGREL et BUELLER,
Place de la Bourse, 22;
A EWIG, Rue Flechter, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.

On s'abonne :

A PARIS, chez H. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 2, 101

SAUMUR.

8 Avril 1879.

LA PERSÉCUTION RELIGIEUSE.

Le Figaro a publié, samedi dernier, un article de M. Saint-Genest, qui a produit dans le public une véritable sensation. A Paris, nous écrit un de nos correspondants, le numéro a été enlevé avec un tel empressement, que, moins de deux heures après la mise en vente, il n'était plus possible d'en trouver un seul exemplaire. « Pour moi, j'ai vainement tenté l'épreuve auprès de dix marchands de journaux. Partout, même réponse : Il n'y en a plus ! tout est parti ! J'en aurais cinquante exemplaires, qu'ils seraient tous vendus. Le fait mérite d'être noté, comme indice des dispositions de la foule. Cette preuve d'adhésion spontanée aux démonstrations irrefutables de l'écrivain du Figaro, c'est la protestation de bon sens et de l'honnêteté contre la grossièreté, bestiale et imbécille impiété que voudraient nous imposer les matres provisoires de la France. »

Qui amolli les âmes ? — Qui les retrempe ?

Tout d'abord, les républicains avaient essayé d'expliquer leur guerre contre l'Eglise par le mal qu'a fait l'Eglise « en arrêtant la marche de l'intelligence humaine. »

Mais, à cela, on leur a répondu l'histoire à la main.

On leur a montré, dès les premiers temps, les religieux sauvent l'agriculture et les lettres ; rétablissant les notions de droit et de propriété, attaquant la barbarie par tous les bouts, puis, quand cette barbarie a disparu pour faire place à la féodalité, protégeant le peuple contre la tyrannie de ses nouveaux maîtres, proclamant l'égalité des âmes, régénérant l'homme de guerre en mettant sur son cœur la croix, symbole du sacrifice ; relevant la dignité de la femme, luttant partout contre les abus ; en un mot, représentant la liberté dans les siècles féodaux, comme ils avaient représenté la lumière dans les siècles barbares.

Véritable révolutionnaire ; révolutionnaire comme le Christ ; révolutionnaire qui vient briser les chaînes, émanciper l'esclave, et qui, au lieu de lutter contre la société à main armée, lutte contre les passions de l'homme, avec la seule arme de l'évangile.

Ne pouvant nier ces faits reconnus par tous nos démocrates ont voulu se rejeter sur la différence des temps. « Oui, ont-ils dit, dans le passé les religieux ont rendu de grands services à la France ; mais, aujourd'hui, leur rôle est fini. Après avoir représenté la science et le travail dans les siècles de ténèbres, dans nos siècles de lumière ils ne représentent plus que l'ignorance et la paresse ? »

A cela on leur a répondu, non par des raisonnements, mais par des faits. Comparant le Frère au maître d'école, la Sœur à l'institutrice, le professeur au Jésuite, on leur a demandé où était l'infériorité. Tableau saisissant que l'on devrait reproduire chaque jour de la façon suivante :

Dans quelle proportion se trouvent les écoles congréganistes par rapport aux écoles laïques ? — Elles sont un peu moins nombreuses.

Ont-elles moins de nominations ? — Elles en ont trois fois plus.

Sur les deux mille bourses mises au con-

cours depuis trente ans, combien ont été obtenues par les Frères ? — 1,547.

Combien par les laïques ? — 494.

Que coûtent les Frères ? — De 7 à 900 francs.

Que coûtent les laïques ? — De 1,600 à 2,000 fr.

Quelle est la proportion des succès des Jésuites par rapport aux laïques ? — Ces succès sont dix fois plus grands.

Combien une seule de leurs maisons a-t-elle fait entrer d'élèves à l'Ecole de Saint-Cyr ? — 1,284.

Combien à l'Ecole polytechnique ? — 458.

Combien à l'Ecole navale ? — 489.

À l'Ecole forestière ? — 59.

À l'Ecole centrale ? — 288.

Ces succès vont-ils en grandissant ou en diminuant ? — La rue des Postes qui, il y a vingt années, ne faisait recevoir qu'un élève à l'Ecole militaire, en fait recevoir quatre-vingts aujourd'hui.

Dans les expositions de France et de l'étranger, les écoles congréganistes ont-elles la même supériorité ? — Médailles d'or pour l'agriculture et l'industrie ; médaille d'or pour le dessin ; médaille de 1<sup>re</sup> classe pour les beaux-arts ; diplôme d'honneur pour l'enseignement ; médaille de 1<sup>re</sup> classe pour la géographie et les sciences, etc., etc.

En bien, oui ! se sont écriés alors nos adversaires, poussés dans leur dernier retranchement. Qui, les religieux obtiennent plus de succès que les laïques. Mais s'ils instruisent mieux, ils élèvent mal. S'ils font des savants, ils ne font pas des hommes. Et le jour où, selon la parole de M. Gambetta, le jour où le pays appelle les citoyens élevés par de tels maîtres, « le jour où on veut leur parler de sacrifice, de dévouement à la patrie, on se trouve en face de natures amollies et débilisées. »

Telle est la nouvelle campagne inaugurée par toutes les feuilles de la démocratie.

Ah ! cela est un reproche grave, par exemple, et qui mérite d'être approfondi. Dans la situation où est la France, s'il est vrai que ces hommes énervent la jeunesse, s'il est vrai que tout en enseignant bien les lettres, ils ne trempent pas les âmes, s'il est vrai que tout en sachant bien mourir eux-mêmes, ils ne savent pas l'apprendre aux autres, je ne suis pas assez bon catholique pour les défendre, et, au nom du patriotisme, je demanderai qu'on leur enlève les enfants pour les confier aux laïques.

Examinons donc ensemble sur quoi repose cette grave accusation. Ne prenons pas nos exemples dans l'armée régulière. Là, le sentiment du drapeau suffit seul à entraîner sceptiques et croyants.

Prenez les soldats improvisés de notre dernière guerre, et comparons ceux qu'animerait la foi ; par exemple, les zouaves de Charette avec les gardes nationaux de Paris.

Combien de gardes nationaux sont tombés pour la défense de la patrie ? Combien de zouaves ?

Combien de blessés ? Combien de morts ?

Ce n'est pas une affaire d'opinion, c'est une affaire de chiffres ! Chiffres officiels, qui sont bien autrement écrasants que ceux des Ecoles.

Ce n'est pas trois fois plus comme pour les Frères ; ce n'est pas dix fois plus comme pour les Jésuites ; ce n'est pas cent fois plus, cinq cents fois plus ! C'est une proportion que ma main se refuse à transcrire, et que je défie les démocrates d'oser citer dans leurs feuilles.

Et comme mourir n'est pas tout, comme

on peut croire encore que ces jeunes chrétiens ont été entraînés par l'héroïsme d'un moment, il faut voir ce qu'ils disaient la veille des combats, il faut lire ce qu'écrivaient et ces volontaires et ces braves officiers de l'armée.

« O mère, écrit Henri d'Adhémar, la bonne chose que l'enthousiasme, et que je voudrais servir une belle cause ! La seule pensée d'aller là-bas me fait bouillonner de sang. Vous pouvez compter sur ce que je vous ai promis ; car vous et moi nous sommes de la race des croyants... » — Mort à Gravelotte.

« Monsieur et cher amiral de mon cœur, écrit Edgard de Saisset à son père, je mouris sous le feu ; cela est beau, cela élève l'âme. Il me semble que je deviens un brave garçon complet. Ce soir, je prends possession de la plus belle batterie, c'est-à-dire de la plus périlleuse. Déjà quatre tués et douze blessés... Mes marins sont superbes ! Vive la France ! » — Mort au fort de Mont-rouge.

« Vous savez ? j'ai une jambe de moins, dit le jeune prince de Berghes à sa mère qui vient d'accourir. Ah ! même au prix de l'autre jambe, je n'aurais pas voulu demeurer inactif pendant cette campagne ! Nous autres, nous sommes doublement obligés : nous avons à servir la France et l'Eglise. » — Mort à Sedan.

« Enfin, je suis soldat, écrit Antoine de Vésins. Maman a été mon premier colonel. Je mourrai sur le champ de bataille en faisant le signe de la croix... Comme, dès aujourd'hui, je rêve la poésie de la guerre, les nuits passées à la belle étoile, les fatigues partagées avec le soldat, les bons rires en face du canon... Puis, la croix, l'épaulette ! Enfin, mon âme remise à Dieu et mes vingt ans à la France... »

Puis, la guerre, venue quand Dieu l'exauce, et qu'à la tête de sa compagnie il est mortellement blessé : « Mon ami, dit-il à son sergent, cache leur bien ma mort, de peur de les décourager. Mais avant d'aller reprendre la place de bataille, j'ourne ma tête du côté du combat, afin que je puisse voir si nous sommes victorieux... »

Et comme en ce moment même un éclat d'obus vient lui briser la jambe : « Quelle chance ! dit-il en souriant ; si ma première blessure n'était pas mortelle, on serait forcé de me faire l'amputation... »

« Mes amis, dit le capitaine d'Epinau, je vous ai appris à combattre en soldats, je vais vous apprendre à mourir en chrétiens... Portez armes ! présentez armes ! genou terre !... »

Et après avoir reçu le viatique devant ses soldats agenouillés : « Maintenant, enfants, debout, en avant ! au feu ! »

Et pendant que ses hommes recommencent la lutte, le capitaine recommande à Dieu ses six enfants, déjà orphelins de leur mère.

« Priez pour nous, qui allons mourir pour vous, dit un mobile breton aux passants qui se moquent de sa bannière.

Et, comme ceux-ci continuent à sourire :

« Oui, bourgeois, reprend le petit soldat, priez, priez pour nous qui allons mourir pour vous. »

« Reprenez courage, dit le Père de Bengy à un tout jeune paysan effroyablement mutilé, les docteurs assurent que votre état n'est pas désespéré. »

« Mais, mon Père, je veux bien mourir ! dit l'enfant de la Bretagne, avec un regard d'indicible résignation. »

Et le général de Sonis, père de dix enfants, servant avec ses trois fils, dont l'un n'avait pas seize ans, et qui, blessé à Patay, amputé d'une jambe, meurt en disant : « Je crois en Dieu, le Père et le Fils et le Saint-Esprit. Vive la France ! »

Et les deux frères Nyvenheim tombant sur le même champ de bataille, et les trois générations des Bouillé et des Luynes, les Biron, les Grancey, les Sabran, les Beaurepaire, les du Bourg, de Fromont, la Frégeollière, etc., etc.

Les voilà donc ces amollis, ces dégénérés, les voilà donc ces citoyens à qui le cléricalisme a enlevé tout courage. Les voilà, depuis l'aïeul jusqu'au petit-fils !

Ce sont ces héros de vingt ans, ces pères de famille, ces vieillards, qui ont poussé le patriotisme jusqu'au point de verser leur sang à flots sous les ordres du chef révolutionnaire qui les outrageait.

Ah ! au lieu de chercher ces vains prétextes, au lieu de formuler ces accusations dérisoires, que nos adversaires aient donc la franchise de dire qu'ils n'ont qu'une chose, une seule à reprocher à nos prêtres et à nos religieux : c'est de ne pas aimer la République ! Et en cela, je le reconnais, le reproche est mérité.

Certes, c'est un grand crime de leur part de ne pas aimer le gouvernement qui, en 70 comme en 48 et en 93, les a toujours persécutés, fusillés, guillotins. Mais enfin, ce crime suffira-t-il à convaincre l'opinion ?

Suffira-t-il à convaincre ces pères de famille à qui l'on vient dire effrontément : Les Frères coûtent trois fois moins, instruisent trois fois mieux, meurent trois fois plus, mais comme ils ne sont pas républicains, il ne faut pas leur confier vos enfants ?

Quant aux Jésuites, ils ont dix fois plus d'admissions aux Ecoles, ils font de leurs élèves des savants et des héros, mais comme eux aussi ne sont pas républicains, vous devez les chasser.

Il faut vraiment que les démocrates comptent trop sur la bêtise humaine pour espérer d'être suivis dans cette campagne.

Ah ! ils n'avaient qu'une manière, une seule, de lutter contre le cléricalisme, c'était de faire mieux et à meilleur marché ; d'avoir plus de bourses aux concours, plus de médailles aux expositions, plus d'admissibles au baccalauréat et aux Ecoles. Toute cette force dépensée en vain, il fallait l'employer au combat.

Qu'aujourd'hui encore, au lieu de perdre son temps à les injurier, M. Sarcey, ancien professeur, ouvre donc un collège avec MM. About, Littré, Viollet-le-Duc, et cherche à les vaincre. Mais jusque-là on haussera les épaules, et, avec Hamlet, on répètera : « Des mots, des mots... »

Ah ! les imprudents, d'avoir provoqué ces questions ! Les imprudents, de nous avoir forcés de soulever le voile sous lequel le clergé cachait son héroïsme et sa vertu. Hier, la plupart d'entre nous ignoraient ces choses. Nous savions vaguement qu'il y avait des religieuses et des sœurs admirables ; mais nous ignorions et leur nombre et jusqu'où pouvait aller leur esprit de sacrifice.

Ils nous ont forcés à lire ces livres, ils nous ont forcés de compter ces œuvres de charité qui couvrent Paris et la France, et ces succès scolaires qui éclatent dans tous les concours, et ces actes d'héroïsme qui

remplissent les annales de la guerre.

Et voilà que, grâce à eux, nous, les ignorants et les indifférents d'hier, nous devenons de vrais cléricaux.

Le virus voltairien qui pouvait encore rester dans nos veines se dissipe peu à peu grâce à ces hommes. Et, non-seulement tout ce qui est catholique, mais tout ce qui est patriote, tout ce qui est français, émerveillé des services que notre clergé rend à la patrie, est tout prêt à s'écrier, comme ces juifs de Strasbourg : « Mais chassez-nous donc aussi ! car nous aussi nous devenons jésuites ! »

Ah ! oui, les imprudents de nous avoir fait faire certaines comparaisons qui, sans eux, ne nous seraient jamais venues à l'esprit !

« Race dégénérée », ont-ils osé dire ! Oui, ils ont raison : il y a des amollis et des dégénérés qui font courir un terrible péril à la France. Mais voici qu'après avoir comparé les uns avec les autres, les chrétiens avec les radicaux, les enfants de la campagne avec les ouvriers des villes, nous sommes arrivés à cette conclusion que c'est la démocratie révolutionnaire qui amollit les âmes et que c'est la foi qui les trampe.

Nous sommes arrivés à cette conclusion : que les véritables éternels, ce sont ces ouvriers que l'on voit la casquette sur l'oreille, la pipe à la bouche, remplir bruyamment les assommoirs de Paris et jouer au bouillon sur les remparts ; que les éternels ce sont ces bourgeois sceptiques et ventrus qui vont du comptoir au boulevard, c'est-à-dire de l'argent au plaisir ; et que les vaillants ce sont ces jeunes gens élevés dans les croyances d'autrefois, et qui, au jour du sacrifice, parlent sans phrases et meurent en silence.

Car l'énergie ne consiste pas à chanter la *Marseillaise*, à promener des drapeaux, à invoquer le soufflé de 92 et à faire un pacte avec la victoire, mais à savoir souffrir, à savoir mourir.

Et c'est la religion seule qui apprend cela avec l'espérance d'une autre vie, tandis que la Révolution amollit les âmes en prêchant les jouissances d'ici-bas.

Grande vérité que l'histoire de nos jours résumera dans le fait que nous évoquions tout à l'heure.

— En avant, les défenseurs de Paris ! en avant pour la sortie torrentielle ! crient les chefs de la Révolution.

Et sur trois cent mille gardes nationaux, deux cent vingt-un tombent à Montretout.

— Zouaves de bonne volonté, sortez des rangs ! dit le général Charette.

Et sur 300 zouaves, 300 s'élancent et reviennent 120.

Ce qui prouve que si les citoyens de Paris avaient été élevés par la religion, au lieu d'être élevés par la révolution, Paris ne se serait pas rendu.

Ce qui prouve que, si Paris a été forcé de capituler, c'est que cette cité, avec son armée immense, son enceinte redoutable, ses canons, ses forteresses, manquait d'une chose, une chose qui est nécessaire pour mourir, une chose qu'avaient les héros de Reichshoffen et de Gravelotte : la foi en Dieu ou la foi au drapeau. SAINT-GENEST.

## Chronique générale.

### ELECTIONS LEGISLATIVES DU 6 AVRIL.

Voici les résultats de ces élections :

Sont élus :

Ille-et-Vilaine, 1<sup>re</sup> circonscription de Rennes : Waldeck-Rousseau, républicain.

Loire, 1<sup>re</sup> circonscription de Roanne : Audiffret, républicain.

Loiret, 1<sup>re</sup> circonscription d'Orléans : Fousset, républicain.

Loire-Inférieure, 2<sup>e</sup> circonscription de Saint-Nazaire : De la Rochette, légitimiste.

Lot-et-Garonne, arrondissement de Marmande : Delons-Montaud, républicain.

Jura, arrondissement de Dôle : Lombard, républicain.

Meuse, arrondissement de Bar-le-Duc : Deville, républicain.

Nord, 1<sup>re</sup> circonscription de Douai : Giroux, républicain.

Pas-de-Calais : Fanien, républicain.

Somme, arrondissement de Péronne : Cadot, républicain.

Rhône, 1<sup>re</sup> circonscription de Lyon : Audrieux, républicain.

Il y a ballottages dans les circonscriptions suivantes :

Loir-et-Cher, arrondissement de Blois : Delau, rép., 7,184 voix ; Julien, rép., 5,886.

Marne, 1<sup>re</sup> circonscription de Reims : Gourmeaux, rép., 7,366 voix ; Portevin, rép., 5,847.

Gironde, 4<sup>e</sup> circonscription de Bordeaux : Lavertujon, rép., 4,706 voix ; Bianqui, rép., 3,700.

Paris, 8<sup>e</sup> arrondissement : Godelle, bonapartiste, 4,074 voix ; Clamageran, rép., 3,018.

Haute-Garonne, arrondissement de Muret : Peneut, rép., 8,864 ; Ch. Niel, conservateur, 4,144 (ne se présentait pas).

Creuse, 2<sup>e</sup> circonscription d'Aubusson : Amédée Lefauve, rép., 3,096 ; Lauly, rép., 1,750 ; Lassaigue, rép., 1,068.

Indre-et-Loire, 2<sup>e</sup> circonscription de Tours : Armand Rivière, rép., 9,462 ; Tiphaine, rép., 8,997.

Lozère, arrondissement de Florac : Henri Belon, rép., 3,924 ; François Gauger, rép., 2,022.

Le résultat des élections du 6 avril était prévu, et la presse de gauche aurait mauvaise grâce à en tirer vanité, car il affirme plutôt la désunion des républicains que leur force.

Tous les candidats étaient républicains, sauf M. de la Rochette, de la Loire-Inférieure.

Le Comité général de pétitionnement pour le maintien de la liberté d'enseignement est constitué.

Il se compose de vingt membres dont voici les noms :

M. Chesnelong, sénateur, président ; le vicomte de Melun, ancien député, vice-président ; Paul Lauras, ancien préfet, secrétaire ; Ferdinand Riant, ancien conseiller municipal de Paris, trésorier ; Aubry, ancien député ; de la Bassettière, député ; Beluze ; Lucien Brun, sénateur ; comte de Champagny, de l'Académie française ; Depeyre, ancien ministre ; Ernoul, ancien ministre ; Keller, député ; de Kerjégu, député ; Kolb-Bernard, sénateur ; J. de la Bouillerie, ancien ministre ; comte de Lambel ; baron de Mackau, député ; comte Albert de Mun, ancien député ; comte de Perrochel, député ; baron de Ravignan, sénateur.

Pour subvenir aux dépenses de l'œuvre, le Comité fait appel à la générosité de tous les amis de la liberté d'enseignement.

Les offrandes seront reçues soit au bureau du Comité, rue de l'Université, 47, à Paris, soit chez M. Ferdinand Riant, trésorier, rue de Berlin, 36.

Plusieurs députés républicains avaient eu l'intention de déposer une interpellation, avec demande de discussion immédiate, pour fournir au ministère l'occasion de faire connaître la ligne de conduite qu'il suivrait, en présence des protestations des évêques, contre les projets Ferry.

Ce projet a été abandonné. L'Union républicaine s'est, en effet, réunie à Paris, sous la présidence de M. Allain-Targé, et après une discussion à laquelle ont pris part MM. Tiersot, Duchassaing, Floquet, Vernhes, Marcellin, Pellé, Marion, Brelay, Labuze et Margue, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de faire d'interpellation. Toutefois, elle a chargé son bureau de faire connaître aux membres du cabinet son avis. La réunion estime que le gouvernement est suffisamment armé pour maintenir le pétitionnement dans les limites légales, et elle a l'espoir qu'il saura dans ce but se servir des armes qu'il possède.

Le ministre de l'instruction publique a conféré avec la commission du projet sur l'enseignement supérieur.

Il s'est mis complètement d'accord avec la commission et a accepté les graves modifications arrêtées précédemment et que nous avons fait connaître.

Il n'y a qu'une modification nouvelle et importante, c'est la nouvelle rédaction de l'article 7 qui est ainsi conçue : « Nul n'est admis à diriger un établissement privé d'enseignement de quelque ordre que ce soit, ni à y donner l'enseignement, s'il appartient à une congrégation religieuse non autorisée. »

Les pétitions des évêques aux Chambres commencent à être déposées sur le bureau

des deux Assemblées par les députés et sénateurs de la droite.

On lit, en effet, dans le *Journal officiel* :

M. Lucien Brun, sénateur, a déposé une pétition de l'archevêque de Lyon et des évêques d'Autun, de Grenoble, de Dijon, de Langres et de Saint-Claude.

M. de Ventavon, sénateur, a déposé une pétition de l'archevêque de Sens et des évêques de Moulins, de Troyes et de Nevers.

M. L. de Kerjégu, député du Finistère, a déposé une pétition des évêques de la province ecclésiastique de Lyon.

L'*Univers* annonce que la Société générale de librairie catholique va publier en un volume toutes les protestations des évêques contre les projets de loi de M. Jules Ferry.

Nous avons déjà signalé la situation fautive de M. Waddington. Il est président du conseil. Il désapprouve la plupart des actes de ses collègues, et il n'a l'énergie ni de s'y opposer, ni de se retirer.

Bien que prématurés, nous considérons comme très-sérieux les bruits de remaniement ministériel. On remarque que, depuis quelque temps, M. Waddington laisse à ses collègues, MM. Léon Say et Lepère, le soin de parler au nom du cabinet.

Nous sommes très-exactement renseignés sur les idées et les résolutions de M. Du faure. L'honorable sénateur, dans un récent entretien, a dit : « Je ne sais pas où le cabinet a la tête ; il s'affuble de la défroque des intrançaisants, sans partager une seule de leurs idées, et il montre une résolution inouïe pour défendre des lois qui lui ont été imposées. Je me mettrai sur la brèche, s'il le faut, pour le tirer de ce mauvais pas. »

Si républicain que puisse être le gouvernement, il inspire encore des inquiétudes aux députés et sénateurs de la gauche qui ne veulent pas s'en aller en vacances sans désigner « un petit comité de surveillance occulte » qui les renseignera à leur retour. Touchante confiance !

Un dissentiment assez sérieux s'est élevé depuis quelques jours entre deux membres du cabinet au sujet de l'agitation catholique qui menace de prendre des proportions auxquelles on ne s'attendait pas.

Et justement le ministre qui prévoit le danger n'est pas de la religion catholique.

Des dépêches de fonctionnaires républicains, qui ne peuvent dissimuler la vérité, déclarent que, malgré la campagne entreprise par les feuilles de la démocratie, pour faire ressortir l'importance du projet de loi Ferry, les populations se rangent du côté des évêques.

On s'attend aussi, paraît-il, dans plusieurs départements à de vives manifestations qui éclateront pendant la session des conseils généraux.

Il paraît qu'il est maintenant bien décidé dans les régions du pouvoir qu'on ne proposera plus « jamais » aucun membre du clergé pour la croix de la Légion d'Honneur. C'est une affaire entendue.

Une lettre de Genève nous apprend que les chefs de l'émigration — ou de la proscription, comme ils disent — ne reculent devant aucun moyen pour obtenir des adhésions à la ligue de résistance : promesses, menaces, tout est bon. Les pauvres diables qui aspirent à rentrer en France luttent de leur mieux, mais on leur fait un tel tableau de l'avenir qui les attend quand viendra la revanche, que beaucoup d'entre eux cèdent.

Le tribunal de commerce de la Seine a prononcé 74 faillites pendant la seconde quinzaine du mois de mars.

Le général Gresley, avec la *Marseillaise*, a mis les radicaux en appétit. Dans un grand nombre de villes, la retraite militaire est le prétexte de manifestations radicales, et si la musique ne joue pas, chaque soir, l'hymne révolutionnaire, les « sangs-impurs » se livrent à des manifestations dans le genre de celle que le *Journal de Bordeaux* nous raconte :

« Nos braves soldats ont été sifflés et hués par la foule qui réclamait la *Marseillaise*. Rue de Cursol, le tumulte a pris un caractère plus grave, et nous avons vu un officier, mis hors de lui par les sifflets stridents qui déchiraient ses oreilles, se jeter au collet d'un des plus forcenés. »

» Devant la caserne, la multitude s'est massée après la rentrée de la musique militaire et a commencé à hurler le « sang-impur ». Les insultes les plus odieuses s'élevaient à l'adresse des matheux soldats placés en sentinelle, ainsi qu'à des officiers qui essayaient de faire entendre raison aux brailards. »

## LETTRE DU FRÈRE IRLIDE.

Un instituteur (1) de Liège avait signalé aux journaux libres-penseurs de Paris et de la province une soi-disant diétée où se trouvaient d'étranges assertions.

Le frère Irlide, supérieur général des Frères des Ecoles chrétiennes, m'envoie au

Paris, le 1<sup>er</sup> avril 1878.

Monsieur le gérant,

Je viens de recevoir communication du numéro du *National* portant la date du 27 mars et dans un article intitulé : *MONSTRUEUX !* formule les imputations les plus graves contre les Frères de la Doctrine chrétienne.

Si vous vous étiez borné à dire que la géographie congréganiste est naïve, j'aurais pu me contenter de laisser le public opposer à vos allé-

1<sup>o</sup> Le témoignage des familles qui permettent à nous confier leurs enfants ; et, pour Paris seulement, ils sont au nombre de 19,632.

2<sup>o</sup> Le témoignage du conseil municipal de Paris, qui, depuis trente années, a vu, dans les concours organisés par lui, nos élèves conquérir, quatre-vingts sur cent, les bourses créées pour les établissements municipaux d'instruction primaire supérieure.

3<sup>o</sup> Le témoignage de l'administration de l'instruction publique, qui, depuis 1860, a délivré en moyenne 5,76 certificats d'études par école et par an dans les écoles laïques de Paris ; et, depuis cette même date, en a délivré en moyenne 10,66 par école dans les écoles congréganistes.

4<sup>o</sup> Le témoignage enfin du grand concours ouvert à l'Exposition universelle de 1878, où les Frères ont obtenu 5 médailles d'or, dont 3 pour l'enseignement primaire proprement dit ; 1 pour l'enseignement de l'agriculture, et 1 pour les plantes potagères, 7 médailles d'argent, 2 médailles de bronze et 3 mentions honorables.

Mais vous ajoutez que « notre enseignement historique est impie et monstrueux », vous nous imputez des « excitations forcées de la haine et du fanatisme ». Il est de mon devoir de défendre l'honneur et le patriotisme des membres de la congrégation dont je suis le chef.

Vos accusations se fondent sur la publication faite, par un instituteur de Liège, d'une diétée qui déclare avoir copié à l'Exposition, où elle aurait été affichée par les Frères. Et vous citez, sous le titre : *GRANDS DE LA PATRIE*, cette élocution ridicule, que vous présentez comme le résumé de doctrines historiques de notre congrégation, notamment celle qui concerne les guerres de religion et la *Saint-Barthélemy*.

Quelque invraisemblable que me parût ce fait, je n'ai pas voulu affirmer sans preuve que pas un de nos frères ne s'était écarté de ce point de la lettre et de l'esprit de notre cours d'Histoire de France. Je viens de faire vérifier les travaux exposés par nos écoles libres, qui sont conservés au musée pédagogique de notre maison-mère : cette diétée ne s'y trouve pas.

Et maintenant, à cette allégation qui, si elle est justifiée, aurait révélé une faute déplorable, sans doute, mais n'aurait constaté qu'une exception sur dix mille Frères, j'oppose le texte même de notre *Histoire de France*, rédigée par MM. Mairesse et Poussielgue, dont je consigne ici quelques extraits, faciles à d'ailleurs à vérifier.

Page 276. — N° 771. — GUERRES CIVILES.

« La collision de Vassy ouvre cette ère sinistre de massacres et de ruines, connue dans notre histoire sous le nom de guerres civiles de religion. Dent pour dent, œil pour œil, tel est le mot d'ordre de cette lutte execrable qui, pendant près d'un demi-siècle, promena le deuil et la désolation sur le sol de notre patrie. »

Page 282. — N° 794. — MASSACRE DES CALVINISTES.

« L'attentat contre Coligny devint le signal d'une agitation extrême dans la capitale. Les calvinistes, qui s'y trouvaient en grand nombre, éclatèrent en menaces contre la cour. Catherine, plus effrayée que jamais, conçut alors l'exécration projet d'immoler à son intérêt personnel, non-seulement l'amiral, mais encore tous les réformés alors présents à Paris (23 août). »

« L'horrible complot de la *Saint-Barthélemy* imaginé par Catherine de Médicis, ne paraît être qu'un acte d'égoïsme sanglant. »

« Les calvinistes menaçaient de dominer Charles IX, que la reine-mère voulait avoir sous la main, et, si elle n'oyait Paris dans le sang, ce ne fut que pour sauver l'œuvre de son ambition, qui se voyait menacée. »

Le public peut apprécier maintenant et comparer avec une allégation injurieuse, et les conclusions que vous en déduisez, l'esprit dans lequel est rédigé le texte officiel de l'enseignement historique donné dans nos écoles.

Je vous prie, monsieur le gérant, et au besoin je vous requiers, d'insérer ma lettre dans votre prochain numéro. Soyez convaincu, néanmoins, que je reste à votre égard dans les sentiments de la charité que la religion me commande.

et que je serai toujours votre dévoué serviteur en Notre Seigneur Jésus-Christ.

Le Supérieur général,  
Frère LAURE.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

#### CRUE DE LA LOIRE.

Tours, le 7 avril.

Une crue se manifeste sur la Loire. On présume qu'elle atteindra dans le département les hauteurs ci-après :

A Amboise : 3<sup>h</sup> 30, le 7, vers 7 heures du soir.

A Tours : 2<sup>h</sup> 30, le 8, vers 4 heures du matin.

A Langeais : 3<sup>h</sup>, le 8, vers 7 heures du matin.

Aujourd'hui mardi 8, à midi, la Loire marque 3<sup>h</sup> 20 à Saumur.

Le tirage de la Loterie de Saint-Vincent-de-Paul aura lieu le mardi de Pâques 15 avril, au siège de la Société, rue Basse-Saint-Pierre. Les personnes qui voudraient bien offrir des lots sont priées de les faire remettre sans retard chez le concierge de la Société.

#### ANGERS.

On lit dans le Journal de Maine-et-Loire :

« Décidément, nous sommes tout à fait en République. L'École des Arts et Métiers s'est chargée de nous le rappeler, car, dimanche, vers quatre heures et demie, en passant près de l'Évêché, les élèves ont joué la Marseillaise. Derrière la musique, marchaient une trentaine de voyous agitant leur casquette et montrant leur joie par des gambades en passant sous les fenêtres du palais épiscopal. M. le ministre de la guerre doit être content de voir ses ordres si bien exécutés. »

#### Tours.

Samedi soir, une voiture dans laquelle se trouvait M. le général de Grammont traversait la place du Palais-de-Justice et se dirigeait vers la rue Royale, lorsque tout à coup le cheval s'emporta et partit à fond de train. Un des employés du sieur Villeret, entrepreneur de l'enlèvement des boues, eut l'heureuse idée, pour arrêter le cheval qui, dans sa course folle, aurait pu causer de graves accidents dans la rue Royale, de placer son tombereau en travers de la voie publique. La voiture de M. le général de Grammont vint se heurter contre le tombereau, et le cheval s'arrêta brusquement. Par suite du choc, le cocher reçut quelques contusions sans gravité. M. le général de Grammont n'eut aucun mal. (J. d'Indre-et-Loire.)

Un affreux accident est arrivé samedi soir, dans la rue du Boucassin.

La femme Gorjon, habitant au 2<sup>e</sup> étage de la maison n° 7, avait placé sa petite fille, Eugénie, âgée de 8 mois, près de la fenêtre, et dans la crainte que l'enfant ne tombât dans la rue, l'avait attachée avec un mouchoir à l'un des barreaux du balcon. Tandis qu'elle s'occupait de ses travaux de ménage, un autre de ses enfants, un petit garçon âgé de 4 ans, s'approcha de sa petite sœur et détacha le mouchoir.

Devenue libre, la petite fille voulut marcher sur le balcon. Quelques minutes après elle tombait dans la rue. La mort fut instantanée. (Id.)

#### POITIERS.

A l'occasion du concours régional, la ville et la société d'agriculture de Poitiers organisent dans la promenade de Blossac un jardin d'agrément destiné à une exposition d'horticulture.

Ce jardin sera établi dans la place qu'il occupait en 1869, seulement il sera naturellement agrandi. Il sera ouvert au public pendant un mois et les organisateurs prennent toutes les dispositions pour qu'il soit d'une attraction puissante.

Déjà les terrassements sont commencés ; ils seront poussés avec activité, sous la direction d'un habile paysagiste, fixé depuis peu dans notre ville. (J. de la Vienne.)

Nous croyons savoir qu'à l'occasion des courses de Poitiers, un military sera couru par M. les officiers de la garnison.

#### NANTES.

Un soldat de la 11<sup>e</sup> section d'ouvriers militaires, en garnison dans notre ville, dit

L'Espérance du peuple nommé Arsène Terriel, avait quitté Nantes le 25 avril 1878 pour passer à l'étranger. Il vient d'être arrêté à Lyon, dans la salle des Pas-Perdus de la Préfecture, et a été mis immédiatement à la disposition de l'autorité militaire.

#### LA CAVALCADE DE NANTES.

Par suite des nombreuses réclamations qui ont été faites à la Mairie et au Comité de la Cavalcade par les débitants, à l'occasion de l'assemblée aux œufs, sur la route de Paris, la Cavalcade est remise au dimanche 27 avril.

C'est ce jour-là qu'ont lieu les courses sur l'hippodrome du Petit-Port.

Voici le programme de la Cavalcade et des fêtes :

Cavalerie. — 1<sup>er</sup> Char de Robin des Bois. — Troupes de chasse, chasseurs, piqueurs, invilés (divers costumes). — 2<sup>o</sup> Char du Prophète, par les artistes du Grand-Théâtre. — Soldats du Prophète. — Fanfare des dragons. — 3<sup>o</sup> Char d'Aïda. — Musique d'amateurs. — Soldats d'Aïda. — 4<sup>o</sup> Char de la Folie (Petit-Demaison). — Groupes burlesques. — Musique du 64<sup>e</sup> de ligne. — 5<sup>o</sup> Char Nautique, avec embarcation. — Marins. — Cavalerie. — CARROUSEL, sur 16 cours Saint-Pierre.

Le soir, cours Cambrouze. — Illuminations, nouveau genre d'éclairage. — Concert, par quatre musiques et l'Orphéon Nantais. — Feu d'artifice. — Robin des Bois, morceau final par toutes les musiques. — Grande retraite.

Au théâtre Graslin, grand Bal travesti, à l'occasion de la Cavalcade.

Cheviré-le-Rouge. — On écrit de cette commune au Patriote que le sieur F., ouvrier, a fait le pari de manger dans l'espace d'une heure : une livre et demie de pain, deux livres de rillettes et une douzaine d'œufs durs, le tout arrosé de trois bouteilles de vin et d'un cognac. Ce mangeur intrépide a gagné son pari ; sa digestion a, paraît-il, été excellente, et il est prêt à recommencer.

M. Guillet, principal clerc chez M. Fouchard, notaire au Mans, a été nommé notaire à Sillé-le-Guillaume (Sarthe), en remplacement de M. Touchard, démissionnaire.

La lune rouge commence cette année le 24 avril et finit le 21 mai. C'est la lune qui suit les fêtes de Pâques.

Par arrêté en date du 29 mars, M. le Préfet du Loiret vient d'interdire l'exportation, hors de la commune de Saint-Jean-le-Blanc et de la partie de la commune d'Orléans, située sur la rive gauche de la Loire, des plants et débris de vigne, des raisins de vendange, des marcs de raisins, des échelas ou tuteurs déjà employés, des composts, terres, etc. Aucun envoi provenant de ces territoires, qui sont atteints par le phylloxera, ne devra contenir des feuilles de vignes.

Les objets saisis en contravention de cet arrêté seront détruits aussitôt et sur place, par le feu, avec leur emballage ; les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi du 16 juillet 1878.

#### Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 6 avril 1879.

Versements de 76 déposants (20 nouveaux), 12,870 fr. » c.

Remboursements, 12,219 fr. 40 c.

#### Paris divers.

Une rencontre vient d'avoir lieu à Vendôme, entre deux sous-lieutenants du 10<sup>e</sup> régiment de chasseurs, MM. P... et B... Cerdier a reçu deux blessures à l'épaule et à l'avant-bras.

Les fameux charmeurs de l'Inde sont distancés par un simple habitant de Lons-le-Saulnier. Ce jeune homme, Louis Grangerat, s'est établi charmeur de vipères et autres serpents, absolument comme on s'établit épicière ou marchand de peaux de lapin.

En moins de quatre mois, il a charmé, pris et tué deux mille cinq cents vipères et un nombre fort respectable de serpents.

Il n'est pas rare de voir à Paris, une maison brûler pendant une heure entière, avant que les pompiers n'arrivent pour attaquer l'incendie.

En Amérique, ces retards parfois désastreux ne peuvent se produire, grâce à l'ingénieuse prévoyance des habitants de ce pays.

Chaque propriétaire d'immeuble est tenu d'avoir chez lui quatre boutons électriques : un qui va aboutir à la station de pompiers la plus voisine ;

l'autre, au corps de garde le plus rapproché ; le troisième, au bureau du commissaire de police ; et le quatrième, au bureau des commissionnaires.

Ajoutons que la taxe de ce service électrique, répandue sur la totalité des habitants, revient, pour chacun, à une somme insignifiante.

Voilà, certes, un procédé très-pratique, et qui, appliqué chez nous, serait un préservatif souverain contre bien des malheurs.

Un Américain raconte ainsi un assez amusant moyen de vérifier la nourriture des chevaux, employé dans l'Amérique du Sud. Voyageant à cheval dans ces parages, il s'informait du valet qu'il avait à son service, s'il était certain que ses bêtes consommèrent toute la ration d'orge qu'il leur était allouée dans les lieux où il s'arrêtait.

— J'en suis certain, répondit-il, mes compatriotes ont l'habitude, et il est vrai, de se voler les uns les autres et de dérober jusqu'à la nourriture destinée aux chevaux, mais je possède un moyen efficace de découvrir leur supercherie.

— Et comment cela ?

— J'ai la précaution de mêler un certain nombre de petits cailloux à la ration d'orge qui leur est donnée. Les chevaux ont toujours soin de les laisser de côté, et quand ils ont fini de manger, je vérifie si le nombre des cailloux laissés correspond à celui que j'ai mis dans l'auge avec le grain. Dans le cas affirmatif, il n'y a pas de vol ; dans le cas contraire, si deux, trois ou quatre cailloux manquent, il est alors démontré qu'une portion de la ration a été soustraite. Je fais grand bruit, et, comme les voleurs ignorent comment je m'y prends pour les découvrir, ils ne se risquent pas à me surprendre, et ils ne s'arrêtent pas.

« Je ne suis pas jeune comme de ses amis : Vous devriez vous marier, mon cher Raoul. — Me marier ? Pourquoi donc ça ? Je n'ai pas de dettes, et je suis bien portant ! »

#### Marché de Saumur du 5 avril.

Blé nouv. (l'h.)	50	Huile chenev.	50
Frament (l'h.)	77	Huile de lin.	50
Halle, moy.	74	Graine trèfle	50
Seigle	75	— Luzerne	50
Orge	65	Foin (dr. c.)	780 65
Avoine bar.	50	Luzerne	780 60
Féver.	75	Paille	780 35
Pois blancs	80	Amandes	50
— rouges.	80	Cire jaune.	50
Graine de lin.	70	Chanvres	50
Farine, culas.	157 58	qualité (22k. 500)	41
Chenevis	50	— — —	38
Huile de noix.	50 100	— — —	35

#### COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1877.	1 <sup>re</sup> qualité » à 100
Id. 1877.	2 <sup>e</sup> id. » à 70
Ordin., env. de Saumur 1877.	1 <sup>re</sup> id. » à 45
Id. 1877.	2 <sup>e</sup> id. » à 35
Saint-Léger et environs 1877.	1 <sup>re</sup> id. » à 65
Id. 1877.	2 <sup>e</sup> id. » à 55
Le Puy-N-D. et environs 1877.	1 <sup>re</sup> id. » à 60
Id. 1877.	2 <sup>e</sup> id. » à 55
La Vienne, 1877.	1 <sup>re</sup> id. » à 45
ROUGE (2 hect. 20).	
Souza et environs, 1877.	1 <sup>re</sup> qualité » à 110
Id. 1878.	2 <sup>e</sup> id. » à 100
Champigny 1878.	1 <sup>re</sup> qualité » à 170
Id. 1877.	2 <sup>e</sup> id. » à 110
Id. 1877.	3 <sup>e</sup> id. » à 90
Varrains, 1877.	1 <sup>re</sup> qualité » à 100
Varrains, 1878.	2 <sup>e</sup> id. » à 115
Bourguignon, 1878.	1 <sup>re</sup> id. » à 100
Id. 1877.	2 <sup>e</sup> id. » à 95
Id. 1877.	3 <sup>e</sup> id. » à 85
Restigné 1878.	1 <sup>re</sup> id. » à 100
Id. 1877.	2 <sup>e</sup> id. » à 95
Chinon, 1878.	1 <sup>re</sup> id. » à 95
Id. 1877.	2 <sup>e</sup> id. » à 85
Id. 1877.	3 <sup>e</sup> id. » à 90
Id. 1877.	4 <sup>e</sup> id. » à 85

La magnifique prime offerte aux abonnés de l'Univers illustré s'épuise rapidement ; elle ne pourra donc plus être délivrée que pendant un temps très-limité. Les personnes qui tiennent à posséder le splendide album de l'Exposition Universelle de 1878 feront bien de se hâter. — A ce propos, nous rappellerons que les abonnements non échus doivent être renouvelés pour un an dès maintenant, pour donner le droit de recevoir cette prime dans les bureaux du journal, moyennant six francs seulement. Il ne sera réservé aucun exemplaire pour des renouvellements ultérieurs. L'album de l'Exposition Universelle de 1878 contient, avec un texte descriptif, près de cent planches dessinées et gravées par les artistes les plus renommés. Cet ouvrage de grand luxe, format in-folio, est imprimé sur papier vélin par la maison Quantin. La reliure rouge, avec dorures spéciales sur cadres pleins, est aussi riche qu'élegante. C'est, en un mot, un ouvrage éminemment artistique dont la place est marquée dans la bibliothèque de tous les gens de goût.

Voilà les conditions de la souscription dans l'Univers illustré de cette semaine.

Abonnements : Paris et Départements : un an, 22 fr. ; six mois, 11 fr. 60 ; trois mois, 6 fr. — Europe, un an, 23 fr. ; six mois, 12 fr. ; trois mois, 6 fr. 50. — Colonies et pays d'outre-mer, le port en sus suivant les tarifs. — Bureaux de l'Univers illustré, 3, rue Auber (place de l'Opéra).

#### CREDIT HYPOTHÉCAIRE. (17<sup>e</sup> ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 3 0/0.

Les demandes doivent être adressées à MM. Rivoir et C<sup>ie</sup>, banquiers, rue de Péletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

## M. VERNERY

### OPTICIEN A NANTES

Appel aux yeux faibles. — Conservation de la vue.

Garantie certaine par l'emploi hygiénique de lunettes à verres achromatiques à un seul foyer. Ces nouveaux verres donnent à la vue une netteté parfaite, ils remédient aux maux innombrables causés par l'emploi des verres défectueux et de mauvaise qualité. Les verres achromatiques ont sur tous les autres verres cet avantage immense de permettre aux personnes l'emploi de lunettes plus faibles que ceux dont elles ont dû se servir précédemment. Les verres achromatiques évitent toute fatigue et conservent infailliblement la vue.

NOTA. — M. VERNERY vend de confiance et à prix fixe : Montures, pince-nez et lunettes or ; écaille et argent, jumelles, longue-vues et baromètres.

Visible de 8 heures du matin à 4 heures du soir.

Hôtel de Londres, Saumur, 15 jours seulement.

M. VERNERY visite à domicile les personnes qui le demandent.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

## REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, engourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, vertiges, nausées et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, atteintes, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, phthisie (consommation), dartres, éruption, abcès, ulcères, mélancolie, nervosité, époussement, dérèglement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac ; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppurations, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescier de Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castletuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Brehan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

Cure N° 79,834 : M. H. d'Esclavelles, Dieppe, constate la cure d'une jeune personne qui avait l'estomac presque entièrement détruit et qui souffrait depuis deux ans de dyspepsie et d'une bronchite chronique, avec insomnies, amaigrissement et toutes les misères d'un marasme général. — Semmeil, santé, force et embonpoint sont revenus à l'état normal.

Cure N° 65,311.

Vervaa, le 28 mars 1866. Monsieur, — Bien soit ben ! votre Revalescier m'a sauvé la vie. Mon tempérament, naturellement faible, était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais que quelques mois à vivre, quand l'émulsion venue de votre Revalescier m'a rendu la santé. A. BRUNELIERE, curé.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescier, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalescier chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c. ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 120 tasses, 16 fr. ; de 576 tasses, 70 fr. ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Common, 25, rue Saint-Jean ; GONDRAND, BASSON, successeur de Texier ; J. BUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière ; LÉVÉQUE, négociant, rue Plantagenet ; BRETAULT, DELAGRE, — Baugé, BOU-MANN, marchand de comestibles. — Beaureau, M<sup>lle</sup> BELLIARD, épicière. — Cholet, VANDERKON, BUREAU, 63, place Rouge ; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale ; JACOBY, confiseur, 21, rue Richard, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>ie</sup> LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 AVRIL 1879.

Valours au comptant.				Valours au comptant.				Valours au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	78	70		Crédit Foncier colonial	380			Canal de Suez	745	2	50
3 % amortissable	81	15		Crédit Foncier, act. 500 f.	784	10		Crédit Mobilier esp.	903	75	
4 1/2 %	169	80		Obligations foncières 1877	376			Société autrichienne	350	25	1
5 %	111	85		Soc. gén. de Crédit industriel et commercial	400			<b>OBLIGATIONS.</b>			
Obligations du Trésor	510			Crédit Mobilier	478	75	1	Orléans	377	50	
Dép. de la Seine, emprunt 1857	465			Crédit Foncier d'Autriche	688			Paris-Lyon-Méditerranée	376	50	
Ville de Paris, oblig. 1865-1860	316			Est	718	75		Est	327		
1865, 4 %	502	50		Paris-Lyon-Méditerranée	418		10	Nord	386		
1869, 3 %	415			Midi	563			Ouest	378	50	
1871, 3 %	407			Nord	1495			Midi	375		
1875, 4 %	533			Orléans	1193	75	0	Paris (Grande Ceinture)	375		
1876, 4 %	538	75		Ouest	774	50	7	Paris-Bourbonnais	377		
Banque de France	3040			Compagnie parisienne du Gaz	1235		50	Canal de Suez	568		
Comptoir d'escompte	188	25		C. gén. Transatlantique	547	50					
Crédit agricole	430										

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 5 décembre)**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 8 minutes du matin	express-poste
6 — 46 — — — — —	(s'arrête à Angers) omnibus-mixte.
8 — 56 — — — — —	soir, omnibus-mixte.
1 — 25 — — — — —	soir, express.
4 — 10 — — — — —	omnibus.
7 — 18 — — — — —	(s'arrête à Angers) omnibus.
10 — 27 — — — — —	(s'arrête à Angers) omnibus.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 36 minutes du matin	direct-mixte.
6 — 31 — — — — —	omnibus-mixte.
9 — 40 — — — — —	express.
13 — 40 — — — — —	soir, omnibus-mixte.
3 — 44 — — — — —	omnibus-mixte.
10 — 38 — — — — —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

# A LA VILLE DE PARIS

## Place Saint-Pierre, près l'Eglise SAUMUR

Magasins les plus vastes et les mieux organisés pour vendre bon marché.

### TRÈS-GRAND CHOIX DE

<p>Fantaisies pour Robes, Tissus noirs <b>POPELINES, ÉPINGLINES ET LAINAGES GRIS</b> POUR ROBES DE MARIÉES Coutils pour Pantalons, Draperies</p>	<p>Confections pour Dames, dans tous les genres <b>SOIERIES NOIRES GARANTIES A L'USAGE</b> <b>CHALES TAPIS, LONGS ET CARRÉS</b> Châles noirs Mérinos et Tissu léger</p>
--	---

**TOILES DE FIL, PRIX DE FABRIQUE**  
Mousselines, Crétonnes, Indiennes rouges, Pékins, Chamois, etc., pour AMEUBLEMENTS  
TOILES COTON et MADAPOLAMS, moitié moins chers que l'année dernière.

# VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS pour HOMMES

## JEUNES GENS ET ENFANTS

Cet article est l'objet de soins tout particuliers ; la coupe et la couture sont irréprochables.

Tous nos assortiments sont au grand complet, et nous nous efforçons de plus en plus de mériter la réputation qui nous est faite depuis si longtemps de vendre le **MEILLEUR MARCHÉ DE SAUMUR.**

**Élude de M. MÉMOUAS, notaire à Saumur.**

**A VENDRE A L'AMIABLE.**  
**LE PRÉ DU BUTEAU**  
Situé commune de Saint-Lambert-des-Leves.  
Contenant environ 50 hectares.  
S'adresser à M. Mémoüas, notaire.

**A LOUER PRÉSENTEMENT.**  
**UNE TRÈS-BELLE MAISON**  
Située à Saumur, rue de Bordeaux n° 32.  
Actuellement occupée par M. Le Bay.  
S'adresser, pour la visiter, soit à M. Le Bay, ou à M. Héroult, propriétaire, rue de Bordeaux n° 117.

**A LOUER PRÉSENTEMENT.**  
**UNE MAISON**  
Comprenant un rez-de-chaussée, un entresol et un premier, composés chacun de deux pièces et cabinets ; grenier sur le tout ; Cellier, jardin avec pompe.  
S'adresser au bureau du journal.

**FABRIQUE DE GRILLAGES EN TOUS GENRES.**  
**FANT**  
Rue Saint-Nicolas, 20, Saumur.

Volières, Poulailers, Faisanderies, Espaliers, depuis 35 centimes le mètre. Parcs à moutons, Tambours à poissons, Chenils pour chiens, Corbeilles et entours pour jardins. Grillages pour vitraux d'églises, Cribles en grillage et en fer tourné.  
**PRIX TRÈS-MODÉRÉS.**

**A LOUER PRÉSENTEMENT.**  
**BELLE MAISON**  
Rue d'Orléans, 73, à Saumur.  
Cette maison comprend : salle à manger, salon, cuisine, plusieurs chambres à coucher, à feu, au premier et au deuxième étages, cabinets de toilette, greniers sur le tout ; Cour, écurie, remise, pompe et caves.  
S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER PRÉSENTEMENT.**  
**MAISON**  
Avec écurie et remise,  
Rue de l'ancienne-Messagerie.  
Actuellement occupée par M. Béga.  
S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE.**  
**VIN ROUGE**  
Récoltes 1877 et 1878.  
S'adresser à M. POTTIER, aux Rigaudières, commune d'Allonnes.

**NOTA.** Vente de fil de fer de Berry pour vignes, depuis 80 fr. les 100 kil.  
En vente chez tous les libraires :

**LES CHRONIQUES SAUMUROISES**  
Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12.  
**ÉTUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU**  
ET LES

**ETABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR**  
Par le même auteur.  
**LES ORIGINES DE L'ACADEMIE D'EQUITATION CIVILE**

**DE L'ÉCOLE D'EQUITATION MILITAIRE DE LA VILLE DE SAUMUR (1593 à 1850)**  
Par le même.  
Saumur, imprimerie de P. GODET.

